

Instance participative : 2023-2024, 25.09.2023

Horaire : 18h00-19h30 Lieu: présentiel – Salle polyvalente – école de Chêne-Bougeries

Participant-e-s : Caroline Desjacques-Privato, M. Gross, Mme Ruffieux-Inani, Mme Wolff Morenzoni, Mme Mercier, M. Borda d'Agua, Mme Capatan Auciello, M. Boehm, M. Keller, Mme Abbas-Terki, Mme Blazer, Mme Rinaldi, Mme Dupraz

	PV	Temps	Notes
	Prise du PV : Sara Dupraz		Excusé-e-s: M.Fouchault
Accueil	<p>Mme Desjacques-Privato souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.</p> <p>Une proposition de changement d'horaire est faite pour permettre aux participants d'arriver à l'heure -> 18h15-19h30. Validée par l'ensemble des participants.</p>		
1	Bilan promotions		<p>- journée jeux : bilan positif d'une ½ journée pour les écoles, moins d'attente aux manèges.</p> <p>- goûter : positif tampons + aquarium mairie (lieu à l'abri), bonne circulation → à reconduire</p> <p>- cérémonie : 8P seuls conviés = plus agréable pour les parents, moins de monde, plus simple mais quid des classes de 7P-8P, cela ferait peu d'élèves sur scène dans le cas où l'on convie que les 8P.</p> <p>La Mairie souhaite réintégrer la remise des prix de français pendant la cérémonie mais cela risque d'allonger la durée de la cérémonie.</p> <p>Plusieurs remarques au sujet des chorégraphies. Certains participants les trouvent peu variées et longues. Suggestion de varier les prestations des élèves en présentant autre chose que des danses ou des chansons. Le corps enseignant ne partage pas forcément ce point de vue et relève que la préparation des chorégraphies est un moment apprécié par les élèves de 8P.</p> <p>Constat : difficile de réduire le temps de la cérémonie en deçà d'1 heure pour respecter l'horaire du cortège. Suggestion de faire la cérémonie des 8P le jeudi soir, comme cela se fait dans d'autres communes et de maintenir les attractions et le défilé le vendredi → ces points seront à reprendre lors de la prochaine instance participative du 11 mars 2024.</p>

		<p>- cortège : le nouvel espace de regroupement des élèves est satisfaisant et permet de mieux garantir la sécurité des enfants + idem pour le parcours du cortège. Les TPG avaient l'autorisation de passer avant 8h00, pendant 11h30 et 13h30 et dès 16h et jusqu'au cortège. Quelques couacs relevés : des bus circulaient après 8h00, quand les enfants étaient déjà présents sur l'aire des manèges. A vérifier pour l'année prochaine.</p>
2	Bilan rentrée écoles	<p>Point établissement (au 25.09) : 915 élèves - 43 classes.</p> <p>1 ouverture de classe à l'école de Chêne-Bougeries 1 ouverture de classe d'accueil à l'école de la Gradelle</p> <p>Point écoles :</p> <p>Belvédère : pas de local disponible pour ouvrir une classe. Effectifs par classe chargés → 8 familles ont dû être orientées sur les écoles de Chêne-Bougeries et De-La-Montagne. Plusieurs parents mécontents, mis devant le fait accompli, complications organisationnelles (trajets école-maison avec les travaux sur le chemin De-La-Montagne).</p> <p>Gradelle : effectifs élevés + classes en double-degrés chargées ;</p> <p>Conches : fermeture de classe; classes du CM avec effectifs chargés ;</p> <p>Chêne-Bougeries/De-La-Montagne : ouverture d'une classe; effectifs chargés, absorption des nouveaux habitants de Challendin + accueil de 8 familles en provenance du Belvédère ;</p> <p>Conclusion : Flux tendu dans toutes les écoles ; manque de locaux.</p> <p>Remerciements pour les interventions APM et APEC lors des réunions de parents. Leur participation est toujours très appréciée des parents, de la direction et des collaborateurs des écoles.</p>
3	Travaux écoles	<p>La Mairie est consciente que la situation est à flux tendu pour cette année scolaire : beaucoup de nouveaux habitants sur la commune. Etat des lieux des différents chantiers en cours ou à venir :</p> <p>Chêne-Bougeries / De-La-Montagne : travaux en cours et livraison du demi-groupe scolaire prévue selon le calendrier (courant été 2024). Une visite sera organisée pour les enfants afin qu'ils voient l'intérieur. Le</p>

		<p>bâtiment scolaire De-La-Montagne sera affecté au parascolaire.</p> <p>Belvédère : rénovation de l'existant + construction d'un demi-groupe scolaire + parascolaire + salle de gym + rénovation piscine -> démarrage du chantier rentrée 2024-2025. D'ici là, un pavillon provisoire sera mis en place dans l'actuel préau (rez = grand réfectoire + parascolaire - 8 salles de classe sur deux étages).</p> <p>Mise à disposition du petit parc attenant pour agrandir l'espace préau. Une communication sera faite aux parents avec une séance de présentation du projet global organisée d'ici la fin de l'année.</p> <p>Conches : projet de rénovation du restaurant scolaire avec mise en place d'un pavillon provisoire en fond du terrain de foot (rentrée 2024-travaux pendant l'été). Il restera une partie du terrain de foot côté école à disposition des enfants. Réflexion initiée par la Mairie sur un projet de rénovation de l'école avec réintégration des deux bâtiments provisoires en un seul et même bâtiment.</p> <p>Gradelle : réaménagement de quelques espaces en lien avec le conseil d'école. Les élèves étaient ravis de voir tous ces changements lors de la rentrée et sont reconnaissants d'avoir été inclus dans le projet de rénovation des jeux et de l'espace.</p>
4	APEC	<p>Questions soulevées par l'APEC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès voie verte pour les habitants de Beau-Pré/Challendin. Il y a une succession de chemins privés et le conseil municipal ne souhaite pas aller de l'avant pour un accès par le chemin Monplaisir. Il faudrait presque une pression citoyenne pour l'obtention de l'accès par la voie verte. Les parents sont invités à adresser un courrier collectif au président du conseil municipal. - travaux du chemin De-La-Montagne : il y a eu plusieurs petits accidents. Les familles se questionnent sur la durée des travaux. Tous les trous seront rebouchés fin novembre. Le terme des travaux du chemin est prévu au printemps 2024 (bande et piste cyclable). Actuellement, les trottoirs ne sont pas vraiment accessibles mais d'ici fin novembre, ils devraient à nouveau être praticables. <p>Remerciements : en lien avec les travaux du chemin De-La-Montagne, il y avait des craintes liées à l'accueil des élèves à la rentrée. Celles-ci ont été relayées à la mairie qui a mis tout en œuvre pour sécuriser les accès.</p>
5	SPHMS	<p>Finalisation du goûter vendredi 13 octobre</p> <p>Les flyers sont partis dans les familles ; la circulaire sera à donner d'ici le début de la semaine prochaine. Les MA modifient/valident le courrier selon les modalités d'organisation prévues dans leur école.</p> <p>Points écoles :</p> <p>Chêne-Bougeries/De-La-Montagne : 16h15 – 16h45 : Temps goûter pour les élèves inscrits au GIAP ; pendant ce temps les familles vont voir l'expo et ensuite elles peuvent accéder au goûter.</p>

		<p>Conches : tout ok entre APEC, école et GIAP.</p> <p>Gradelle : pas de représentant des parents disponible pour prendre en charge l'organisation du goûter. Un appel aux parents bénévoles sera fait via la circulaire.</p> <p>Belvédère : pas de représentant des parents le jour du goûter, besoin de parents supplémentaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - APEC : s'occupe des couverts + verres. - E.BOEHM s'occupe des assiettes et vaisselle.
6	Sant « E » scalade	<p>Le programme a lieu dans toutes les écoles. Il y a une bonne participation des élèves et des enseignants.</p> <p>M. Fouchault confirme la mise à disposition d'une tente et d'une collation le jour de la course au parc des Bastions.</p> <p>L'APEC rencontrera Swann Oberson et Anne Boichat pour finaliser l'organisation des entraînements.</p>
7	Divers	<ul style="list-style-type: none"> - Parascolaire 2024-2025 : la Mairie communiquera au printemps sur la nouvelle organisation du parascolaire dans les écoles de Chêne-Bougeries. - Instances participatives : prochaines dates <ul style="list-style-type: none"> • Lundi 11 mars 2024, suivi d'un repas → « L'angolo della pizza » • Lundi 13 mai 2024